

SABOURIN, Hélène, *À l'école de P.-J.-O. Chauveau. Éducation et culture au XIX^e siècle* (Montréal, Leméac Éditeur, 2003), 230 p.

Andrée Dufour

Volume 58, numéro 2, automne 2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/011121ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/011121ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dufour, A. (2004). Compte rendu de [SABOURIN, Hélène, *À l'école de P.-J.-O. Chauveau. Éducation et culture au XIX^e siècle* (Montréal, Leméac Éditeur, 2003), 230 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 58(2), 279–282.
<https://doi.org/10.7202/011121ar>

la préservation des acquis et des emplois, de minces gains ne devenant possibles qu'à la fin de la période. Les grèves se raréfient. Durant les années 1990, à l'exception de la CSD, les centrales optent pour la souveraineté du Québec, mais leurs positions varient à l'égard du Parti québécois.

Ces quelques lignes ne donnent qu'un bref aperçu du contenu de l'ouvrage qui est d'un intérêt certain. Cependant, une fois la lecture terminée, je suis restée sur ma faim. D'abord, le contenu des parties traitant du syndicalisme enseignant est mince. Est-ce dû au faible nombre d'études qui ont été réalisées sur le sujet? Peut-être, mais c'est dommage. De plus, le dernier chapitre néglige plusieurs aspects importants. L'auteur évoque peu la mondialisation qui provoque de nombreuses délocalisations et des pertes d'emplois importantes et, bien qu'il s'attarde à la concertation, il ne parle pas des nouvelles formes de négociation qui sont expérimentées. Enfin, il y a quelques erreurs qui auraient pu être corrigées facilement, notamment, page 49 (en 1881, l'archevêque de Montréal est M^{sr} Fabre et non M^{sr} Bruchési) et, page 167 (la CEQ devient la Centrale de l'enseignement du Québec en 1974 et non en 1972). L'ouvrage sera tout de même utile en attendant que d'autres recherches viennent combler les lacunes des connaissances actuelles.

HÉLÈNE BOIS
Université Laval

SABOURIN, Hélène, *À l'école de P.-J.-O. Chauveau. Éducation et culture au XIX^e siècle* (Montréal, Leméac Éditeur, 2003), 230 p.

Revoir « sous un nouvel éclairage » le dossier de celui qui fut le deuxième surintendant de l'Instruction publique au Bas-Canada et le premier Premier ministre du Québec tout en étant ministre de l'Éducation, tel est le but que s'est donné Hélène Sabourin dans sa biographie de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau. Divisé en 10 chapitres rédigés selon un plan chronologique, l'ouvrage couvre l'existence de l'homme politique depuis sa naissance jusqu'à la fin de sa carrière et de sa vie.

Dans un premier chapitre, l'auteure évoque notamment l'enfance protégée de Chauveau, ses brillantes études classiques et de droit, ses débuts d'écrivain et son entrée en politique dès l'âge de 24 ans. Il entre dans le ministère Hincks-Morin à titre de solliciteur général en 1851 et devient

secrétaire provincial en 1853. Mais dès 1855, en raison peut-être de sa réputation de ministre négligent et paresseux, « minimum » écrit le journal *Le Pays* (p. 19), il est évincé du cabinet. Quelques mois plus tard, il remplace Jean-Baptiste Meilleur au poste de surintendant de l'Instruction publique. George-Étienne Cartier le choisit pour son esprit de conciliation, son ouverture aux différences ethniques et religieuses et sa fiabilité politique. Sa vision de l'éducation est tout autre que celle de son prédécesseur ; alors que Meilleur est favorable à l'Église, c'est l'État qui doit primer en éducation pour Chauveau.

Les chapitres 2, 3 et 4 abordent les principaux objectifs et les réalisations de Chauveau en matière d'éducation et de culture. Il dépose dès 1856 deux projets de lois proposant la création d'un Conseil de l'instruction publique et d'un Journal de l'éducation publié dans les deux langues, l'obligation pour tous les maîtres laïques de se munir d'un brevet d'enseignement et l'établissement d'écoles normales. Chauveau se révèle aussi « un administrateur rigoureux et méthodique » (p. 45). Il exige le recensement obligatoire des enfants en âge d'aller à l'école et la production, par les commissaires, non plus d'un seul mais de deux rapports annuels. Ces exigences, souvent mal perçues et sabotées par les commissaires, permettent néanmoins l'établissement des premières véritables statistiques scolaires. Sa passion de la lecture autant que le désir d'encourager l'assiduité et le travail des enfants à l'école lui font mettre sur pied la remise de livres de lecture en guise de prix. Pas moins de 10 000 livres seront ainsi remis aux écoliers méritants de 1856 à 1859. En janvier 1857, Chauveau lance le *Journal de l'Instruction publique* qui doit « par sa diversité, contribuer à l'édification et à l'enrichissement intellectuel du plus grand nombre » (p. 59). Aussi, en fait-il un journal où la littérature, les sciences et les arts occupent une place importante et où il trouve une belle occasion d'exercer ses talents d'écrivain. On comprend que les instituteurs, de surcroît pratiquement exclus de la rédaction du journal, seront peu nombreux à s'abonner. Sous sa gouverne, un fonds de retraite pour les instituteurs et les institutrices est aussi établi. Mais, surtout, trois écoles normales, les Écoles Jacques-Cartier, McGill et Laval, ouvrent leurs portes, offrant un programme très diversifié. Autour d'elles, Chauveau créera de nouvelles associations d'instituteurs, et non d'institutrices, pour servir de « lieux d'entraide et de perfectionnement » (p. 67). Au Château Ramsay, qui héberge les bureaux de la surintendance, il organise des conférences, en somme des cours publics, se chargeant lui-même du cours de littérature. Tout ne réussit néanmoins pas à Chauveau : son projet d'achat de livres

scolaires directement par le gouvernement suscite l'hostilité des libraires et de M^{gr} Bourget et il n'y a encore que trop peu d'instituteurs et d'institutrices diplômés. Le nombre d'écoles et d'écoliers augmente toutefois sous sa gouverne. Ces progrès amènent, enfin, la création en 1860, du Conseil de l'instruction publique (CIP).

Les chapitres V à IX couvrent les années 1860-1869. Des divers thèmes traités par l'auteure, le lecteur retiendra peut-être surtout l'image d'un Chauveau éparpillé qui correspond d'ailleurs à la réputation qu'il se mérite chez ses contemporains de « touche à tout désinvolte » (p. 95). Sa nomination, inattendue, de Premier ministre du Québec et sa décision de conserver la direction de l'instruction publique en abolissant la surintendance au profit d'un véritable ministère lui apportent un succès éphémère. Faisant preuve de « pragmatisme politique » (p. 173), il fait voter la loi de 1869 qui accorde une plus grande autonomie scolaire à la minorité anglo-protestante par la répartition du produit des taxes selon l'appartenance religieuse du contribuable et qui crée deux comités confessionnels à l'intérieur du CIP. Mais viennent rapidement les difficultés que l'auteure aborde dans les derniers chapitres : échec d'un projet de fermes modèles annexées aux écoles normales, accusations de népotisme, de favoritisme et de gallicanisme, démission en 1873. Des années marquées par bien peu de réalisations scolaires que l'auteure attribue à la conjoncture économique défavorable dans laquelle se débat le Québec aux prises avec des revenus très bas et une dette héritée de l'association confédérale. Après quelques années au poste de shérif de Montréal, Chauveau devient professeur de droit romain à l'Université Laval de Montréal en 1878 et même doyen de la Faculté de 1885 à 1890, année de sa mort.

S'appuyant surtout sur l'abondante correspondance de Chauveau, l'auteure a tracé de cet homme politique et de culture un portrait intéressant mais, somme toute, relativement peu novateur. Certes, elle a établi une comparaison pertinente entre les deux premiers surintendants de l'instruction publique et bien évoqué les difficiles relations Église-État de l'époque. Le recours à une approche résolument chronologique occasionne toutefois un éclatement des aspects abordés ainsi qu'une tendance à effleurer les choses et à privilégier les détails et parfois même l'anecdote. On aurait aimé que les véritables réalisations de Chauveau, qui a réussi durant les premières années de sa surintendance à concrétiser les idées et les projets de son prédécesseur et à mettre en place une évaluation quantitative de l'instruction publique, soient vues avec plus de profondeur et d'analyse. Le lecteur reste avec l'impression de superficialité du

personnage qui rejoint celle de ses contemporains. En définitive, le lecteur connaîtra davantage la personnalité multiple de Chauveau, mais celui-ci n'en sort pas vraiment grandi de même que la classe politique québécoise qui apparaît sous un jour plutôt étriqué.

ANDRÉE DUFOUR

*Département de sciences humaines
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu*

TURGEON, Laurier, *Patrimoines métissés. Contextes coloniaux et postcoloniaux* (Paris/Québec, Éditions de la Maison des sciences de l'homme/Presses de l'Université Laval, 2003), 234 p.

La question ouverte par cet ouvrage replace les études patrimoniales au cœur d'une problématique décisive : par quelles médiations les collectivités se fabriquent-elles des racines ? Et quel est le degré de réalité de ces dernières ? Rassemblant les résultats de plusieurs années de recherches, d'expérimentations de terrain et de publications, Laurier Turgeon choisit d'aborder ce questionnement en passant diverses formes de patrimoine au crible du concept de métissage. L'auteur en fait une spécialité, puisqu'il a récemment dirigé un collectif sur le sujet (*Regards croisés sur le métissage*, Québec, 2002).

Les chapitres centraux du livre analysent cinq formes de patrimoine. La première, une pièce d'archives, est le procès-verbal d'une rencontre entre l'équipage d'un morutier du xviii^e siècle de retour des bancs de Terre-Neuve et un monstre marin ; l'hybridation se reconnaît à l'assemblage de divers procédés visant à attirer l'attention sur cette hallucination collective, qui justifie indirectement la détérioration du chargement. Le métissage ne concerne pas deux cultures radicalement étrangères, puisqu'on est entre Français, mais plusieurs niveaux d'une même culture.

Dans le deuxième chapitre, Laurier Turgeon analyse le complet détournement de l'utilisation des chaudrons de cuivre importés en Amérique par les Européens dans un but d'échanges commerciaux. Les Amérindiens découpent ces récipients pour fabriquer des parures ou les emploient dans des rites funéraires. Au xx^e siècle, ces chaudrons sont réappropriés comme objets de connaissance par les Euro-Américains ; ils sont alors les vecteurs de « tensions patrimoniales » entre l'ouverture interculturelle par l'échange, et la fermeture à l'Autre par la réclusion de son identité dans des musées.